

**ADDITIF CALENDRIER 2019 2020****ANIMATION DEPARTEMENTALE****POUSSINS/POUSSINES**

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2010 / 2011

A. M. MOURENX
Salle Louis BLAZY - Avenue du président Paul DELCOURT – 64150 MOURENX

Date : Dimanche 26 Janvier 2020

Délégué Départemental	Organisation	Horaires Inscriptions
Jean Philippe MALOTTE	Toute l'Equipe Technique Départementale	- 30 kg 09 h
		+ 30 kg 11 h

MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2012 / 2013

A. M. MOURENX
Salle Louis BLAZY - Avenue du président Paul DELCOURT – 64150 MOURENX

Date : Dimanche 26 Janvier 2020

Délégué Départemental	Organisation	Horaires Inscriptions
Jean Philippe MALOTTE	Toute l'Equipe Technique Départementale	- 25 kg 13 h 30
		+ 25 kg 15 h 30

Chaque club **engageant des judokas**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

L'enseignant du club sera systématiquement convié en judogi sur le tapis.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : A. M. MOURENX

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux mini- poussins/mini - poussines.
- * Années de naissance : 2012/2013
- * Grades à partir de la ceinture **Blanche**.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)...

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 25 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription :

Contrôle Code Moral - Attitude (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**

Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**

Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Variété technique
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min et peut comptabiliser de 30 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Prise d'initiative
Sécurité et contrôle d'Uke
Variété technique

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.

Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement sera effectué à l'issue des 2 meilleures performances

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux poussins/poussines.
- * Années de naissance : 2010/2011
- * Grades à partir de la ceinture **Blanche/Jaune incluse**.
- * **Passeport sportif validé par 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).**

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 30 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription : Contrôle de la tenue (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds)
N°1

Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle Passeport (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**

Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement :

Variété technique
Actions de déséquilibre
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 et peut comptabiliser de 30 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min 30 contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement :

Prise d'initiative	-
Aisance dans les déplacements	
Sécurité et contrôle d'Uke	
Variété technique	

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.

Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. W Ari et/ou Ippon

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min30 et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement sera effectué à l'issue des 2 meilleures performance